



Contrat « Poulet »

2024- 2025

De septembre 2024 à juin 2025



| | |
|--|---|
| <u>Productrice</u> Eloïse Le Grand GAEC FERME LES SUEURS 91530 LE VAL SAINT GERMAIN SIREN 489092734 | <u>Entre l'adhérent de l'association AMAPPlace , désigné.e</u> <u>par amapien.ne</u> NOM : Prénom : Adresse : Tél : Email : |
|--|---|

Contrat à remplir, signer et à transmettre à la référente du Contrat poulet. Laurence DEBRUYNE – 27 route de Granville – 91530 Le Val St Germain – laurence.deb@mailo.com .

*Il devra être accompagné d'un acompte de 15e par volaille **soit 5 x 30e** (par chèque à l'ordre de « **FERME DES SUEURS** ». Il est possible de régler par 1 x 150e ou bien 3 x 50e (seules formules souhaitées)*

Le contrat doit être reçu avant le 15 septembre pour 10 volailles

Une dernière limite possible avant le 20 octobre pour 9 volailles

Ce contrat annuel, instaure un partenariat entre productrice et amapien-ne. Le préachat d'une part de production, distribuée par la productrice sur le lieu habituel de remise des produits, contribue au maintien d'une agriculture paysanne locale.

Ce contrat implique un approvisionnement en produits de qualité, issus de la ferme de la productrice et élevés en agriculture biologique et respectueux du bien-être animal. Il est signé directement entre la productrice et l'amapien.ne qui, au moment de la commande, doit être adhérent de l'Association (AMAPPlace) et être à jour de sa cotisation.

Engagements du consomm'Acteur :

- comprendre les impondérables de production (météo, problèmes sanitaires...) qui peuvent conduire la productrice à reporter la livraison ;
- rester solidaire de la productrice en révisant les termes du contrat en situation exceptionnelle ;
- acter que la souscription du présent contrat constitue un soutien capital pour la productrice, un geste pour le maintien de l'agriculture paysanne et pour le soutien d'une économie solidaire.
- s'engager à venir chercher son panier à chaque livraison (ou à gérer le retrait par un autre amapien-ne) Il ne sera pas possible de stocker ou rembourser un panier non récupéré.

Engagements de la productrice :

« Nous avons une passion, l'élevage, qui est "revenu" avec la nouvelle génération sur la ferme.

Nous produisons des céréales et élevons des porcs et volailles fermières, en plein air, le tout en agriculture biologique. Nous travaillons sur avec notre atelier collectif à Rambouillet pour que la gamme soit la plus large possible. Productions labellisées Agriculture biologiques : volailles »



- produire et livrer des produits de qualité correspondant au présent contrat ;
- informer les cosignataires de tout événement la mettant en incapacité d'honorer tout ou partie de ses engagements contractuels.
- proposer au moins une visite annuelle du lieu d'élevage et de production aux amapien-ne-s.



Contrat « Poulet »

2024- 2025

De septembre 2024 à juin 2025



Le contrat comprend :

L'approvisionnement en poulets de qualité, issus de mon exploitation, élevés selon les normes de l'agriculture biologique et certifiés AB. En cas de souci exceptionnel d'approvisionnement (variation de la quantité fournie ou annulation), l'information sera donnée au coordinateur du contrat, au plus tard, au début de la semaine de livraison.

Le prix au Kg du Poulet : 9.50€

L'encaissement échelonné des chèques, joints au contrat, approximativement tous les 2 mois. Cela représente un acompte de 15 euros par volaille.

Seules Formules possibles de règlement : 1 x 150 euro / 3 x 50 euro / 5 x 30 euro

Le montant total réel sera ajusté, à la dernière livraison. Il prendra en compte, d'une part, la somme déjà perçue et, d'autre part, le cumul des poids livrés.

Rythme et nombre de distributions : (à titre indicatif car susceptible d'être modifié ponctuellement)

Les Poids des poulets effectivement livrés à l'amapien.ne, seront comptabilisés exactement lors de chaque livraison.

10 dates de livraisons (1 poulet par livraison) vendredi 27 septembre, 25 octobre, 22 novembre, 20 décembre, 31 janvier , 28 février , 25 mars, 25 avril, 23 mai, 20 juin 2025

Préciser en entourant : **Plutôt Petit ou Plutôt Gros** pour une répartition entre amapien.n.es selon les possibilités.

Lieu de distribution : Local derrière le tennis couvert, plaine des sports à Breuillet

Horaires : le vendredi de 18h30 à 19h30 (plage réduite si peu d'amapien.e.s concerné.e.s)

AMAPPlace communique par les moyens habituels de l'association toutes les adaptations particulières

N'hésitez pas à visiter le site <http://amaplace.net/>

Je soussigné(e), le(a) adhérent(e) de l'AMAPPLACE, ayant pris connaissance des Statuts et Règlement Intérieur et à jour de ma cotisation 2024-2025, souscris un contrat « Poulet » avec Eloïse Le Grand et m'engage pour cette partie de la saison.

Je suis informé(e) que je dois prévoir une glacière ou un sac isotherme, un contenant propre, le jour de la livraison.

Je joins, à mon contrat signé, les chèques à l'ordre de « FERME DES SUEURS », datés du jour de leur création.

Nom de ma banque :

Nom de l'émetteur :

méros des chèques : 1 (1 x 150e).

2 ou (3 x 50e)

3 ou (5 x 30e)

4

5

Ce contrat instaure un partenariat avec Eloïse Le Grand.

Le souscripteur achète une partie de la production et contribue à préserver l'exploitation agricole. En contrepartie, la productrice s'engage sur la provenance exclusive des produits issus de son exploitation et les méthodes de production biologiques de ses produits.

Fait à

le

Signature et nom de l'amapien.ne

Signature d'Eloïse Le Grand

NOM & Prénom + Signature